

CPJEPS

Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne (AAVQ)

INSCRIPTIONS
JUSQU'AU
1^{er} SEPT
2023



DURÉE TOTALE

**1030 heures minimum
sur un an**

- > 502h en organisme de formation
- > 528h minimum en entreprise

LIEU ET DATES

BEAUVAIS (60)

Début : septembre 2023

Fin : août 2024

PRÉREQUIS

- > Avoir à minima 16 ans
- > Psc1 obtenu ou équivalent (AFPS, SST, ...)
- > Niveau de qualification minimum requis : 3^{ème}, niveau V bis
- > Pas de contre-indication au métier

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- > Justifier des prérequis,
- > Retirer et compléter un dossier d'inscription auprès de l'INFREP 60.
- > Satisfaire aux tests de sélections (écrit et entretien individuel)

TARIF

Se rapprocher de l'INFREP 60 pour demander les tarifs et un devis.

PRÉSENTATION DU MÉTIER ET DU DIPLÔME

Diplôme d'État homologué de niveau 3 (ancien niveau 5 - code RNCP 32369).

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe. Il accueille différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances. Il conçoit et anime des animations des temps de vie quotidienne et des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires. Il prend en charge la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge, évalue ses actions d'animation et transmet des compte-rendu d'activité.

Le secteur professionnel principal d'emploi identifié pour les détenteurs du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne est celui des **accueils collectifs de mineurs en périscolaire et extrascolaire**, dont les **séjours de vacances**.

OBJECTIFS

- + Participer au projet et à la vie de la structure (UC 1)
- + Animer des temps de vie quotidienne de groupe (UC 2)
- + Concevoir des activités en direction d'un groupe (UC 3)
- + Animer des activités en direction d'un groupe (UC 4)

MÉTHODES MOBILISÉES

- + Des démarches pédagogiques actives
- + Des échanges pour confronter et construire à la fois sa pratique, sa réflexion et sa posture professionnelle
- + Des méthodes d'apprentissage diverses et des supports variés (études de cas, exercices, exposés, jeux de rôle, ateliers collectifs et individuels, accompagnement aux écrits...).
- + Un accompagnement renforcé sur les écrits et des certifications blanches
- + Une équipe de formateur expérimentée et un référent pour chaque session et tout au long de la formation
- + Des intervenants ponctuels « spécialistes » d'une question, d'une technique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du diplôme s'opère par la certification des 4 unités capitalisables,

- + UC 1 et 2 : dossier personnel, soutenance orale
- + UC 3 et 4 : dossier personnel en 2 parties, une mise en situation d'une séance d'animation face à un public composé d'au moins 6 personnes et soutenance orale pour chaque partie du dossier

PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

- + BAFA + Attestation de 168h00 minimum d'animation en ACM = équivalence UC2
- + CPJEPS AAVQ = équivalence UC 4 du BPJEPS
- + CPJEPS AAVQ = possibilité de se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP (PSH)

Pour les PSH, merci de nous contacter pour prendre un rendez-vous individuel de notre référent handicap :

Jackson SINTINA : jsintina.infrep@gmail.com

SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- + Nombre de bénéficiaire par an : 22
- + Taux de réussite aux examens par an : 80%
- + Taux de satisfaction des stagiaires : en cours de réalisation
- + Taux de rupture ou d'abandon par an : 0%

Cette formation vous intéresse ?

RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVES

Pour plus de renseignements, contacter l'INFREP 60 pour vous inscrire à une réunion d'informations collective :

par Tél : 03.44.45.41.80 ou Mail : infrep60@infrep.org

Inscription obligatoire



A l'INFREP

- > Le jeudi 11 mai à 14h00
- > Le mercredi 14 juin à 14h00
- > Le mercredi 12 juillet à 14h00
- > Le mercredi 30 août à 14h00

CONTACTS

Ligue de l'enseignement de l'Oise

19 rue Arago ZAC de Ther
60 000 Beauvais
Tel : 03 44 48 16 81
Mail : fol60@laligue60.fr

INFREP de Beauvais

6, rue Setubal
60 000 Beauvais
Tél : 03.44.45.41.80
Mail : infrep60@infrep.org

A VOS AGENDAS !

Ouverture des inscriptions

1er avril 2023

Clôture des inscriptions

1er septembre 2023

Tests de Sélections

Volet 1 : 19 et 20 juin 2023

Volet 2 : 27 et 28 juin 2023

Volet 3 : 5 septembre 2023

Tests de Positionnement

septembre 2023

Début de la formation

septembre 2023

Fin de la formation

août 2024